

LES ATTITUDES LINGUISTIQUES DES QUÉBÉCOIS PAR RAPPORT À L'ORTHOGRAPHE EN CONTEXTE INFORMEL

Claudine BERGERON

Aleksandre BUSQUE

Université du Québec à Montréal

Résumé

Dans un contexte de marché linguistique, les productions langagières sont hiérarchisées en fonction de leur appartenance ou non à la variété de langue valorisée par un groupe. Le Québec, par son adhésion à la langue française et par son acceptation de certains ouvrages comme références, peut être considéré comme un groupe pour lequel il existe une forme linguistique valorisée. Cela signifie que plus un énoncé produit est considéré comme n'appartenant pas aux formes valorisées, plus sa valeur diminuera. Ce phénomène de dévalorisation d'une variété de langue renvoie au concept de glottophobie, où l'émetteur d'un énoncé considéré comme déviant est jugé négativement en fonction de sa production linguistique. Il se pourrait que ce jugement négatif s'applique également aux productions écrites qui ne respectent pas les références orthographiques. Dans la présente recherche, nous avons sondé 60 participants afin de connaître leurs attitudes linguistiques par rapport à des textes contenant des fautes ou non et par rapport à leurs auteurs. Les résultats montrent qu'il est difficile de quantifier un phénomène de discrimination, mais permettent tout de même des observations intéressantes concernant l'importance de l'orthographe lorsqu'un lecteur évalue un texte et son auteur.

Mot clé : attitudes linguistiques, marché linguistique, normes, glottophobie

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de notre étude, nous voulons connaître les attitudes linguistiques des Québécois par rapport à l'orthographe en contexte informel. Dans un contexte de marché linguistique, plus un énoncé est considéré comme n'appartenant pas aux formes valorisées par un groupe, plus sa valeur diminuera. Ce phénomène de dévalorisation d'une variété de langue renvoie au concept de glottophobie, où l'émetteur d'un énoncé considéré comme déviant est jugé négativement. Sachant que le français québécois possède un standard orthographique, il serait probable que les énoncés écrits ne respectant pas ce système de référence soient dévalorisés. Nous voulons donc savoir si la discrimination orthographique existe au Québec, et si oui, si certains types d'erreurs ou si certains facteurs démographiques provoquent davantage de jugements discriminatoires.

2. NOTIONS PRÉLIMINAIRES

2.1. Le marché linguistique

Pierre Bourdieu, dans *Ce que parler veut dire (1982)*, développe la notion de marché linguistique. Selon lui, la langue utilisée lors d'une situation de communication n'est pas seulement un outil employé dans l'unique but de communiquer de l'information, mais elle est aussi une série de signes évalués. Le marché linguistique fonctionne comme un marché économique : la valeur d'un discours est déterminée selon sa position par rapport aux autres productions langagières. Certaines formes linguistiques peuvent donc jouir d'un prestige dépendamment de leur degré de conformité relatif à la langue considérée comme standard et légitime dans une situation donnée (Trimaille et Vernet, 2021). La hiérarchisation des productions langagières s'effectue sur la base de ce qui est considéré comme la forme valorisée par les locuteurs qui les évaluent. Ce processus a comme effet que les locuteurs qui ne possèdent pas la compétence légitime sont rejetés des univers sociaux où elle est sollicitée (Bourdieu, 1982).

Bourdieu (1982) soulève la possibilité qu'il existe un écart entre les locuteurs qui possèdent la forme langagière valorisée et ceux qui ne la possèdent pas. Cependant, ses observations n'ont de sens que dans la mesure où les limites des formes linguistiques valorisées sont établies. Il est donc nécessaire de s'aventurer sur la question de la norme linguistique.

2.2. La norme descriptive et la norme prescriptive

La notion de norme est complexe et multi aspectuelle. Le fait qu'elle soit hautement subjective et sensible aux variations la rend difficile, voire impossible à saisir dans son intégralité. L'exemple (1) montre qu'il est possible que deux formes différentes d'une même question soient normées, dépendamment du type de norme utilisé comme référence.

- (1) a. Où c'est que tu vas aller demain ?
- b. Où est-ce que tu vas aller demain ?

Les questions posées en a. et en b. sont jugées acceptables par la norme descriptive puisqu'il s'agit de formes susceptibles d'être produites et comprises par des locuteurs du français québécois. Selon la norme descriptive, est grammaticale toute régularité linguistique qu'il est possible de constater dans une langue (Bigot, 2021).

La question posée en b. correspond à une phrase qui respecte les règles de la norme prescriptive. Selon cette norme, seule b. peut être grammaticale parce qu'il s'agit de la seule forme préconisée par les grammairiens et autres spécialistes de la langue détenant une autorité sur l'acceptabilité linguistique (Bigot, 2021). Le prescriptivisme organise la langue sous forme de règles figées et compilées dans des ouvrages de référence. Un exemple de ces ouvrages serait *Le Bon usage*, une grammaire de la langue française dont l'objectif est de répertorier les formes linguistiques acceptables en français. Pour la norme prescriptive, toute performance linguistique est comparée au système de règles établi. Ainsi, dans un contexte de marché linguistique, la norme prescriptive accorde davantage de valeur à un énoncé lorsque celui-ci est construit en respectant le système de règles que lorsqu'il ne l'est pas.

2.3. L'orthographe comme norme prescriptive

Si la définition de la norme prescriptive nous intéresse autant, c'est parce que nous considérons que l'orthographe en est une manifestation. Nous entendons par orthographe l'ensemble des

règles mises en place afin de représenter une langue à l'écrit. Elle peut donc être d'ordre lexical, grammatical ou syntaxique (des exemples seront donnés en 3.3). Mortamet (2018) soulève que le caractère coercitif de l'orthographe fonde sa position de norme sociale grâce à « l'effet unificateur » engendré par le système de règles qui la sous-tend. Les utilisateurs de l'orthographe sont contraints d'adhérer à ce système de règles, sans quoi leurs pratiques sont considérées comme déviantes. Le concept de norme sociale est ici en adéquation avec celui de norme prescriptive dans la mesure où en découlent non seulement une pression sur nos usages, mais également une hiérarchisation de ces formes d'usages, le tout soutenu par l'autorité des ouvrages de référence (Bigot, 2021). Aléong (1983) apporte également une intéressante contribution nous permettant de lier orthographe et norme prescriptive. Il sépare cette dernière en trois composantes. Premièrement, il faut que l'idée qu'il existe un bon et un mauvais usage soit vivante au sein de la communauté linguistique. Maurais (2008) montre qu'en 2004, 36% des Québécois affirmaient remarquer souvent que les journaux qu'ils lisent étaient écrits en mauvais français, contre 13,8% qui ne le remarquaient jamais. Remysen (2011) soulève que les chroniques portant sur la langue possèdent une grande tribune au Québec, ce qui est révélateur sur les rapports étroits qu'entretiennent les Québécois avec le français. La « qualité de la langue » est donc une préoccupation bien présente au Québec. Deuxièmement, il faut que cette idée soit soutenue par des références. Ces références peuvent être des locuteurs dotés d'un statut linguistique prestigieux (journalistes, professeurs ou écrivains), des organismes (OQLF, Académie française, etc.) ou des ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires, etc.) (Reinke et Ostiguy, 2016). Concrètement, des dictionnaires comme *USITO* au Québec, des grammaires comme *Le bon usage* ou des médias écrits comme *Le Devoir* peuvent être considérés comme des références orthographiques. Troisièmement, il doit exister des instances qui diffusent la norme. Les écoles, par exemple, sont des lieux où la norme orthographique dictée par les références précédemment mentionnées est largement enseignée (Sautot, 2003).

Voyant que les trois composantes de la norme prescriptive établies par Aléong sont applicables au phénomène orthographique, nous croyons raisonnable de considérer l'orthographe comme une norme prescriptive.

2.4. La situation particulière de la norme au Québec

Le débat de la norme à adopter au Québec est, encore aujourd'hui, bien loin d'être réglé (Bigot et Papen, 2013). L'omniprésence de l'anglais et les modèles de français outre-Atlantique placent les Québécois dans une position particulière à la fois d'insécurité linguistique (Meney, 2017) et de désir d'affirmer leurs particularités (Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001; Cajolet-Laganière, 2021). Différentes théories se confrontent : les théories exogénistes, en faveur d'une norme française internationale, s'opposent aux théories endogénistes, qui soutiennent l'existence d'un français québécois standard (Reinke et Ostiguy, 2016). Cette dernière théorie selon laquelle il existe bel et bien une norme québécoise sera celle adoptée dans le présent travail.

Le français du Québec a évolué dans des conditions géographiques, politiques, culturelles et sociales différentes de celles retrouvées en France. Les écarts observés entre le français québécois et celui provenant de France naissent du besoin de s'adapter au contexte québécois et nord-américain. Les mots qui traduisent ces spécificités ne font pas partie de la langue familière en usage au Québec, il s'agit plutôt de « la langue standard contemporaine dont [tous les Québécois] ont besoin dans le cadre de leur vie sociale ou professionnelle » (Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001, p.85). Ainsi, afin d'exprimer leur réalité, les Québécois ont développé des particularités lexicales dans

plusieurs domaines de la vie courante ou professionnelle, ils ont créé de nouveaux mots, sens, référents et associations ou groupements de mots (Cajolet-Laganière, 2021). L'exemple (2) montre quelques mots issus essentiellement du français québécois selon Cajolet-Laganière (2021).

(2) *Épinette, téléroman, assisté social, décrocheur, dépanneur, nordicité.*

Dans la même lignée, De Villers (2005) propose que le modèle orthographique du journal *Le Devoir* puisse illustrer « une partie significative de la norme réelle du français québécois » (de Villers, 2005, p. 29) puisque le vocabulaire utilisé dans ce quotidien se distingue de celui utilisé dans son équivalent français, *Le Monde*.

Ces exemples montrent que les normes écrites de ces deux variétés de français se distinguent surtout par le vocabulaire. Les spécificités du français standard en usage au Québec ne modifient que rarement « l'orthographe, la grammaire, la syntaxe et la morphologie, c'est-à-dire la structure et l'essence même de la langue française commune à tous les francophones de la planète » (Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001, p.84).

L'existence de traits distinctifs entre le français standard québécois et celui de France ne définit cependant pas la norme linguistique du Québec et n'explique pas par qui elle est détenue. Il s'agit d'une question pour l'instant sans réponse, mais pour laquelle plusieurs hypothèses ont été émises. Toutefois, selon Bigot (2021), le français utilisé en situation de communication informelle par l'élite sociale et culturelle du Québec pourrait être la forme de la langue qui se rapprocherait le plus de cette norme. Par « élite sociale et culturelle », il entend toute personne occupant une position sociale jugée élevée et dont les productions linguistiques sont rendues publiques. Il s'agit d'une définition qui englobe d'une part l'idée que les formes linguistiques acceptables sont déterminées par l'usage, et d'une autre part celle que la langue se réalise dans un contexte de marché linguistique où les productions sont hiérarchisées. Elle est cohérente avec les perspectives offertes par Cajolet-Laganière (2021) et De Villers (2005) qui ont utilisé des corpus de textes produits par l'élite culturelle et sociale québécoise pour soutenir leurs recherches. Les travaux de Cajolet-Laganière ont d'ailleurs mené à la parution du dictionnaire *USITO* en 2012. « Conçu de façon à pouvoir servir de guide linguistique et normatif » ainsi qu'à « situer l'usage nord-américain par rapport aux autres usages géographiques du français » (Université de Sherbrooke, 2021), cet outil nous paraît comme particulièrement pertinent et révélateur en ce qui concerne l'existence d'une référence pour la norme orthographique au Québec.

2.5. La notion de faute et les discriminations orthographiques

Nous avons vu qu'il existe un système orthographique de référence au Québec et qu'il est justifié de considérer ce système comme une norme québécoise de l'orthographe. Nous avons vu également que dans un marché linguistique, une valeur est attribuée à toute production linguistique en fonction de sa position par rapport à la norme. Puisque l'existence d'une compétence légitime au Québec implique aussi l'existence de pratiques qui en dévie, on peut se questionner sur ce qui arrive, dans un contexte de marché linguistique, aux locuteurs qui ne détiennent ou ne maîtrisent pas la compétence légitime.

Avant toute chose, il nous semble nécessaire de définir le concept de faute. Sachant que la norme prescriptive est une valeur absolue à laquelle toute performance linguistique peut être comparée, toutes les productions langagières qui ne sont pas conformes au code de référence

sont relevées et considérées comme une faute devant être corrigée, peu importe la réalité de l'usage. Les fautes dans les normes explicites sont expliquées simplement par le fait que « cela ne se dit pas » (Aléong, 1983). Par exemple, l'emploi du conditionnel au lieu de l'imparfait dans les propositions hypothétiques en *si* (voir exemple 3) est une faute bien connue et stigmatisée au Québec (Poplack, 2015).

(3) *Si j'aurais su que c'était une faute, je ne l'aurais pas dit.*

Nous considérons donc que la faute est un écart à la norme de référence et qu'en ce sens, elle s'éloigne de la compétence légitime.

La question de l'inégalité entre les locuteurs qui ne possèdent pas la variété prestigieuse et ceux qui la possèdent est très peu abordée dans la littérature selon Blanchet (2016). Le sociolinguiste avance que malgré le fait qu'elle soit totalement absente dans les textes juridiques français, dans les travaux érudits et dans les textes internationaux relatifs aux droits humains, la discrimination linguistique existe et a des effets tangibles sur les relations de domination et de pouvoir. Il nomme « glottophobie » ce phénomène de discrimination et le définit comme

« Le mépris, la haine, l'agression, le rejet, l'exclusion, de personnes, discrimination négative effectivement ou prétendument fondée sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises certaines formes linguistiques (perçues comme des langues, des dialectes ou des usages de langues) usitées par ces personnes, en général en focalisant sur les formes linguistiques (et sans toujours avoir pleinement conscience de l'ampleur des effets produits sur les personnes) ». (Blanchet, 2016, p.45)

Il met ainsi l'emphase sur le fait que des phénomènes linguistiques provoquent des jugements qui ne sont pas seulement dirigés vers la langue, mais aussi vers des personnes. Au Québec, le terme « linguicisme » a parfois été utilisé pour désigner ce type de comportement, bien qu'il soit plutôt appliqué aux discriminations basées sur l'effet des langues maternelles autres que le français dans les productions francophones (Bourhis et Carignan, 2010). Toujours selon Blanchet (2016), la glottophobie se manifeste en trio avec ce qu'il appelle la glottophilie et la glottomanie. « L'attachement très fort à une et parfois plusieurs variétés linguistiques » (Blanchet (2016), p.49) (la glottophilie) mène à une attitude puriste vis-à-vis ces variétés de langue et au rejet des productions langagières qui n'y correspondent pas (la glottomanie). L'exemple (4), tiré de Blanchet (2016), est un témoignage qui illustre que la portée des jugements linguistiques discriminatoires va bien au-delà de la langue.

(4) [...] neuf enfants ont péri dans un violent incendie au cœur de Dakar, Médina. Le témoin de l'incident, qui a tenté de sauver ces enfants en vain, est interrogé par une chaîne sénégalaise au journal télévisé de 20 heures, il s'est exprimé en français. En moins de 24 heures, la vidéo de son témoignage d'une durée d'une minute et deux secondes a fait le tour de tous les réseaux sociaux et était considérée comme la vidéo la plus drôle de la semaine tout simplement parce que le témoin a utilisé un « français débrouillé ».

Dans ce cas de figure, la partie informationnelle (et tragique) d'un énoncé est occultée sous prétexte qu'il n'est pas construit dans une variété de langue jugée adéquate. Bien que le trio glottophobie-glottophilie-glottomanie soit majoritairement utilisé pour décrire des attitudes relatives à la langue orale, il peut aussi être considéré dans les cas de langue écrite, puisque la glottophobie cible des productions qui s'éloignent du standard valorisé et que l'orthographe est dotée d'un standard valorisé. À cet effet, une étude de Drouallère (2014) montre que les jugements orthographiques dans les processus d'embauche de jeunes employés ont une influence sur le choix du candidat retenu. Même si aucune mention concernant les capacités

orthographiques n'apparaît dans le libellé de l'offre d'emploi, il s'agit tout de même d'un critère implicite menant à la discrimination des candidats à l'orthographe lacunaire. Sherman et Švelch (2015) décrivent le phénomène de « Grammar Nazis » comme étant des groupes qui se forment majoritairement sur les réseaux sociaux (dans ce cas-ci, la plateforme Facebook) afin de répertorier des manifestations orthographiques considérées comme fautives. Pendant 30 jours, les chercheurs ont surveillé deux pages tchèques qui se disaient *Grammar Nazis*. Ils ont relevé 550 publications initiales et commentaires, sans compter les réactions (*likes*). Dans ces groupes, les membres se basent sur l'orthographe afin de juger et de discréditer des individus. Le phénomène est d'autant plus intéressant puisque le jugement s'opère dans un contexte beaucoup plus informel que dans celui d'un processus d'embauche.

La glottophobie se développe dans un contexte où il y a une norme de référence valorisée et une telle norme écrite existe au Québec (même si elle est débattue). Il est donc raisonnable de croire que le Québec pourrait être un territoire propice à l'apparition de phénomènes glottophobiques relatifs à l'orthographe. Par la présente étude, nous voulons donc savoir si de tels phénomènes existent au Québec et si certains types d'erreurs ou des facteurs démographiques comme l'âge, le genre et le niveau de scolarité provoquent davantage de jugements glottophobiques.

2.6. Attitudes linguistiques

Nous considérons que les jugements relatifs à l'orthographe sont des attitudes linguistiques. Lasagabaster (2006) définit les attitudes comme une « disposition à répondre de manière favorable ou défavorable au regard d'un objet [...] » Dans le cas des attitudes linguistiques, les réactions sont dirigées précisément vers des phénomènes de langue. Elles prennent forme dans des contextes où les concepts de « qualité de la langue » et de norme structurent les échanges. Les attitudes elles-mêmes sont des jugements largement intuitifs et ascientifiques formulés par des locuteurs (Reinke et Ostiguy, 2016, p.94), mais leur étude révèle les dynamiques qui opèrent dans une communauté linguistique et permet de comprendre comment les variétés de langues se hiérarchisent. Elles sont donc pertinentes à prendre en considération pour la description de l'organisation d'un marché linguistique.

Plusieurs études se sont penchées sur l'évaluation des attitudes linguistiques (entre autres Lambert *et al.*, 1960; Kircher, 2010 ; Laur, 2008). Elles ont comme caractéristique commune d'interroger des répondants sur les perceptions qu'ils ont d'un locuteur à partir d'un échantillon de ses productions linguistiques. Les répondants doivent généralement fournir leur opinion par rapport aux différents traits de personnalité qui leur sont proposés. Les questions peuvent prendre la forme montrée en (5).

(5) *Mes souliers sont du mauvais bord mais je peux pas marcher pareil avec.*

Selon vous, le locuteur ayant produit cet énoncé est-il

1. Intelligent ou inintelligent ?
2. Riche ou pauvre ?
3. Confiant ou insécure ?

Zahn et Hopper (1985) ont proposé un modèle d'évaluation du discours (*Speech Evaluation Instrument*) élaboré autour de trois facteurs principaux : la supériorité, l'attractivité et le dynamisme. Le Tableau 1 répertorie les traits compris dans chacun des facteurs.

Supériorité	Attractivité	Dynamisme
Lettré – Illettré	Doux – Aigre	Actif – Passif
Éduqué – Non éduqué	Joli – Horrible	Bavard – Timide
Classe supérieure – Classe inférieure	Gentil – Méchant	Agressif – Non agressif
Riche – Pauvre	Avenant – Hostile	Enthousiaste – Hésitant
Intelligent – inintelligent	Chaleureux – Froid	Fort- Faible
Col blanc – Col bleu	Amical – Non amical	Confiant – Insécure
Clair – Pas clair	Aimable – Détestable	Énergique – Paresseux
Complet – Incomplet	Agréable – Désagréable	
Confortable – Inconfortable	Bienveillant – Indifférent	
Organisé – Désorganisé	Bon – Mauvais	
Expérimenté – Inexpérimenté	Honnête – Malhonnête	
Avantagé – Désavantagé		

Tableau 1. Traits de personnalités de Zahn et Hopper (1985).

2.6.1. La technique du locuteur masqué

Étant donné que les attitudes sont des constructions mentales implicites, il est difficile d’y avoir accès. Avec les approches directes, c’est-à-dire lorsque le chercheur demande directement aux participants de rapporter leurs attitudes par rapport à un objet, les réponses obtenues peuvent être biaisées. Conscients de leur propre jugement, les participants peuvent, par exemple, donner comme réponse ce qu’ils croient que le chercheur tente d’obtenir, ou encore formuler ce qu’ils pensent être leur propre attitude. Dans les deux cas, les réponses des participants ne reflèteront pas nécessairement la réalité (Llamas *et al.*, 2006).

Dès lors, nous allons opter pour une approche indirecte des attitudes linguistiques inspirée de la technique du locuteur masqué dans laquelle les participants ne sont pas informés de l’objet de recherche. Cette méthode nous permettra d’avoir accès à des perceptions plus authentiques, moins atteintes par les biais de l’autocensure (Guertin, 2017). L’exemple (6) montre la différence entre une approche directe et indirecte.

(6) *Approche directe* : Comment percevez-vous les gens qui font des fautes d’orthographe ?

Approche indirecte : Sur une échelle de 1 à 10, à quel point croyez-vous que la personne ayant produit ce texte est instruite ?

La technique du locuteur masqué a été utilisée pour la première fois par Lambert *et al.* (1960) à Montréal. Les chercheurs y ont montré que les locuteurs produisant des énoncés en anglais étaient généralement jugés plus favorablement sur leurs traits de personnalité que ceux produisant des énoncés en français. Pour parvenir à cette conclusion, ils ont soumis des enregistrements vocaux en français et en anglais à des participants. Ceux-ci devaient ensuite

répondre à des questions semblables à celle montrée en (5). Les participants ne savaient pas qui avait produit l'énoncé qu'ils entendaient. Cette technique peut très bien s'adapter à une démarche qui vise l'écrit dans la mesure où les rédacteurs de textes demeurent anonymes, les variations qui distinguent chaque texte correspondent aux variables étudiées et les participants ne sont pas informés des visées précises de la recherche.

3. MÉTHODE

3.1. Procédure

L'expérience que nous avons construite se divise en trois tâches qui prennent la forme d'un questionnaire administré en ligne du 3 au 21 février 2022. Étant donné que le contexte influence nécessairement les jugements normatifs, nous avons avisé nos participants, par une mise en situation, qu'ils se trouvaient dans un contexte de forum en ligne puisqu'il s'agit d'un lieu où les locuteurs s'expriment à l'écrit et où les échanges sont de nature informelle.

3.1.1. Tâches 1 et 2

Pour les tâches 1 et 2, nous disions aux participants qu'ils souhaitent consulter un forum afin d'obtenir des conseils par rapport à une question donnée. L'objet des conseils sera détaillé en 3.3. Les participants devaient par la suite lire quatre courts textes, tous correspondants à une entrée de forum qui offre une réponse à leur questionnement initial. L'un des quatre textes ne contenait aucune erreur, alors que les trois autres comportaient des erreurs issues des trois catégories ciblées (voir 3.3). Les participants devaient lire chaque texte, puis dire lequel d'entre eux, selon eux, offrait la meilleure réponse à la question.

3.1.2. Tâche 3

Cette fois-ci, nous disions aux participants qu'ils veulent en apprendre davantage sur l'invention du beurre d'arachide. Une fois de plus, quatre entrées de forum leur étaient proposées. Les participants devaient répondre à des questions évaluant leurs attitudes linguistiques (similaires à celles en (5)) pour chaque entrée.

3.2. Participants

Le questionnaire a été administré en ligne par l'entremise des plateformes de réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ainsi que par courriels. Les répondants sont donc issus de nos cercles sociaux (famille, amis, amis d'amis) et ont participé sur une base volontaire. Nous nous sommes assurés de communiquer aux participants qu'ils ne devaient pas avoir été préalablement mis au courant de l'objet de notre recherche s'ils voulaient participer. Trois facteurs sociolinguistiques exerçant une influence sur la langue ont été contrôlés. D'abord l'âge de nos participants a été considéré puisque « la différenciation selon l'âge est l'une des clés maîtresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques » (Thibault, 1997). Nous avons aussi contrôlé le genre des locuteurs puisque de nombreuses enquêtes sociolinguistiques ont démontré que le genre « agit comme source structurée de variation sur l'emploi des variantes linguistiques associées » (Pillon, 1997). Finalement, sachant que l'éducation influence indubitablement les attitudes linguistiques (Lagabaster, 2006), nous avons considéré le niveau de scolarité des locuteurs.

3.3. Construction des questionnaires

Nous avons composé nous-mêmes les textes avec lesquels nos questionnaires ont été construits. Nous avons utilisé le logiciel *Qualtrics* pour fabriquer les questionnaires. Nous nous sommes basés sur le travail de Boivin et Pinsonneault (2018) afin de déterminer les types d'erreurs qui allaient être étudiés. Elles proposent trois catégories d'erreurs : syntaxique, orthographe grammaticale et orthographe lexicale. Pour ce qui est de la catégorie syntaxe, nous ne considérerons que les erreurs relatives à la construction de la phrase. Le Tableau 2 montre des exemples pour chaque catégorie.

Type d'erreur	Exemple
Syntaxe	*Elle aime aller au cinéma et théâtre. *L'habit fait pas le moine.
Orthographe grammaticale	*Les tasses acheté à bas prix
Orthographe lexicale	*J'y suis allée aujourdii.

Tableau 2. Exemples des types d'erreurs ciblés.

À la fin de chaque tâche, une question ouverte concernant les facteurs qui ont motivé les choix des participants leur était posée. Les sections 3.3.1. et 3.3.2. détailleront les particularités propres à la construction des questionnaires de chaque tâche.

3.3.1. Tâches 1 et 2

Nous avons sélectionné quatre thèmes (les objets de recherche) qui se distinguent par leur association à un genre ou à l'autre en fonction des stéréotypes de genre véhiculés au Québec. Pour les deux thèmes associés aux hommes, nous avons choisi la construction d'un banc et la pratique du soccer. Concernant les deux thèmes associés aux femmes, nous avons opté pour la cuisson d'un pain et la fabrication d'un sac réutilisable (Gouvernement du Québec, 2021).

Pour chaque thème, quatre entrées de forum distinctes d'environ 85 mots ont été écrites, d'abord sans faute. Chacune de ces entrées a ensuite été modifiée afin qu'il existe une version pour chaque type d'erreur. Ainsi, chaque entrée n'est pas systématiquement associée au même type d'erreur, ce qui évite les biais pouvant être redevables au style d'écriture ou au lexique. Les entrées apparaissaient de manière aléatoire sur le questionnaire afin qu'elles ne soient pas toujours présentées dans le même ordre. L'attribution d'un type d'erreur à une entrée s'est également faite de façon aléatoire. Le Tableau 3 montre que chaque entrée d'un thème existe en quatre versions.

Entrées			
Épeautre	Sarrasin	Avoine	Seigle
Syntaxe	Sans Faute	Orth. Gramm.	Orth. Lex
Orth. Lex	Syntaxe	Sans Faute	Orth. Gramm.
Orth. Gramm.	Orth. Lex	Syntaxe	Sans Faute
Sans Faute	Orth. Gramm.	Orth. Lex	Syntaxe

Tableau 3. Les entrées du thème « pain ».

La question apparaissait après les quatre entrées. Elle prenait la forme d'un choix de réponse où le participant devait cocher quelle entrée il considérait comme la plus adéquate pour répondre à la question initiale.

3.3.2. Tâche 3

Pour la deuxième tâche, nous avons composé quatre textes d'environ 100 mots. Chaque texte détaillait un aspect de la création du beurre d'arachide. Le questionnaire présentait trois textes contenant des erreurs (toujours selon les trois types d'erreurs précédemment mentionnés) et un texte sans erreurs. L'association type d'erreur–texte se faisait encore une fois aléatoirement. Les participants répondaient aux questions à l'aide d'une échelle de Likert, une technique utilisée dans toutes les études des attitudes linguistiques précédemment citées. Nos échelles étaient constituées de quatre niveaux puisque ce nombre permet des réponses suffisamment contrastées pour être pertinentes, tout en conservant un niveau de précision permettant une analyse substantielle (Smith *et al.*, 2003). Un nombre pair de niveaux empêche également le choix de réponse neutre. Nous avons évalué trois traits de personnalité, basés sur Zahn et Hopper (1985) en fonction des trois catégories : supériorité (éduqué – non éduqué), attractivité (agréable – désagréable) et dynamisme (énergique – paresseux). Les participants devaient évaluer ces trois traits pour chaque texte lu.

3.3.3. Données sociodémographiques et perceptions

Les données sociodémographiques d'âge, de genre et de niveau de scolarité ont été récoltées au début du questionnaire. Les participants étaient finalement interrogés sur l'importance qu'ils accordent à leur propre orthographe et à celle des autres, toujours en utilisant une échelle de Likert à quatre niveaux. Les questions prenaient la forme montrée en (7).

(7) *Je suis très soucieux.se de l'orthographe lorsque je lis un texte.*

En accord – plutôt en accord – plutôt en désaccord – en désaccord.

4. RÉSULTATS

4.1. Rappel des objectifs généraux

Rappelons que dans le cadre de notre étude, nous voulions savoir s'il existait des phénomènes glottophobiques au Québec et si les facteurs d'âge, de scolarité ou de genre pouvaient favoriser leur apparition. Nous voulions également vérifier si certains types d'erreurs déclenchaient davantage de jugements défavorables que d'autres. Nous présenterons dans cette section les résultats de la recherche, obtenus à partir du logiciel SPSS.

4.1.1. Précision sur les variables indépendantes

Nous avons formé deux groupes de participants selon la variable *genre* : le premier regroupe les hommes (34) et le deuxième les femmes (26). Nous n'avons pas conservé les données appartenant aux groupes « non-binaire » et « autres » puisqu'ils ne contenaient pas un nombre suffisant d'occurrences. Pour la variable *niveau d'études*, les participants se divisent en trois groupes : diplôme d'études secondaire ou équivalent (9) ; diplôme d'études collégiales (20) et diplôme universitaire (31). La variable intitulée *tranches d'âge* est divisée entre trois groupes : 23-39 ans (33) ; 40-57 ans (16) et 58-74 ans (11).

4.2. Tâches 1 et 2

Dans les tâches 1 et 2 de notre questionnaire, nous avons demandé à nos participants de choisir entre quatre textes celui qui répondait le plus adéquatement à la question initiale. Les textes avaient la possibilité de contenir des fautes grammaticales, lexicales et syntaxiques, ou de ne présenter aucune faute. La figure 1 montre les types d'erreurs qui ont été sélectionnés en fonction des trois variables indépendantes.

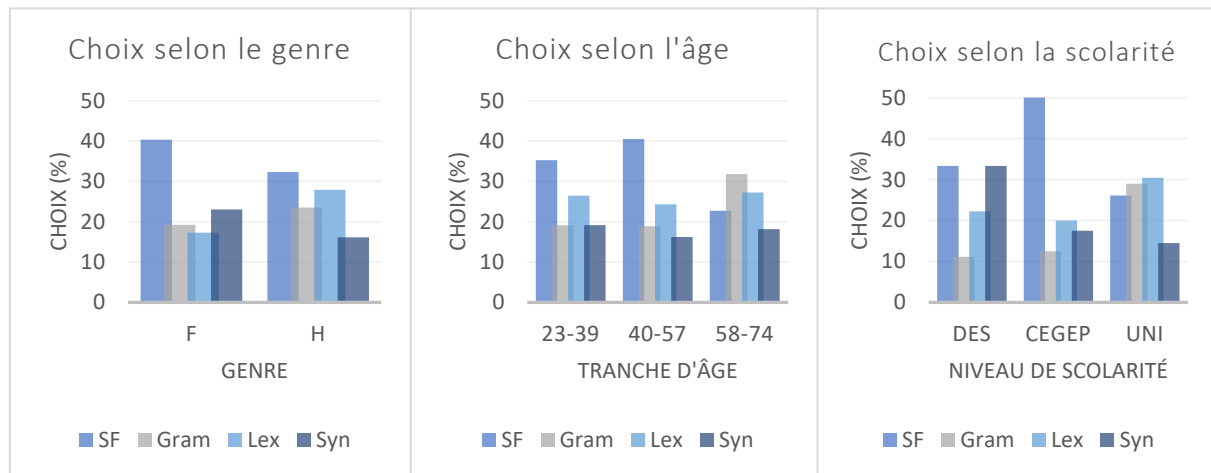


Figure 1. Résultats des parties 1 et 2.

Pour chacune de nos variables sociodémographiques, nous avons procédé à un test de khi-deux afin de savoir si elles affectaient significativement le type d'erreur choisi par les participants. Les tests nous ont montré qu'aucune variable sociodémographique n'affectait significativement les choix, ce qui signifie qu'il est impossible de prédire le choix d'un participant en fonction de son âge, de son genre ou de son niveau d'étude. Cependant, selon ces graphiques, les textes sans fautes ont été sélectionnés plus souvent. Afin de savoir si cette différence est significative, nous avons testé la significativité de nos variables expérimentales au moyen d'un modèle de régression multinomiale à l'aide de la bibliothèque *mlogit* de R (Croissant, 2020), il s'agit d'un modèle qui permet d'analyser l'effet de variables qualitatives à trois modalités ou plus. Le modèle montre qu'indépendamment des variables, il y a un petit effet en faveur des textes sans fautes ($p=0,02$). Pour les participants ayant un niveau d'études universitaires, la tendance est inverse : ils choisissent significativement moins les textes sans fautes ($p=0,03$).

Coefficients :				
	Estimate	Std. Error	z-value	Pr(> z)
(Intercept):Lex	0.136492	0.652212	0.2093	0.83423
(Intercept):SF	1.302226	0.547401	2.3789	0.01736 *
(Intercept):Syn	0.222788	0.650388	0.3425	0.73194
GenreH:Lex	0.716597	0.665388	1.0770	0.28150
GenreH:SF	0.084447	0.565595	0.1493	0.88131
GenreH:Syn	-0.110896	0.649416	-0.1708	0.86441
EtudesDES:Lex	-0.354546	1.160490	-0.3055	0.75997
EtudesDES:SF	-0.223905	0.962411	-0.2326	0.81603
EtudesDES:Syn	0.900547	1.020696	0.8823	0.37762
EtudesUNI:Lex	-1.025672	0.716249	-1.4320	0.15214
EtudesUNI:SF	-1.360834	0.633317	-2.1487	0.03165 *
EtudesUNI:Syn	-0.678796	0.751742	-0.9030	0.36654

signif. codes: 0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1				

Tableau 4. Ensemble des coefficients du modèle de régression multinomiale.

4.3. Tâche 3

Dans la tâche 3 de notre questionnaire, chaque participant évaluait, à l'aide d'une échelle de Likert à quatre niveaux, trois traits de personnalité d'auteurs de textes portant sur l'invention du beurre d'arachide. Nous avons eu recours au test statistique de l'analyse de variance (ANOVA) factorielle afin de savoir si le genre, le niveau d'études et l'âge avaient un impact significatif sur les jugements des participants.

D'une part, nous avons regardé si nos variables indépendantes influençaient le niveau de jugement pour chacun des trois traits de personnalité. Nous avons examiné ce phénomène pour chacun des quatre types d'erreurs. En ce qui concerne les fautes grammaticales et syntaxiques, les résultats des ANOVAs factorielles, effectuées pour chaque trait de personnalité, n'ont pas été significatifs. Ceci montre que ni le genre, ni le niveau d'études et ni les tranches d'âge influencent significativement les jugements portés aux traits de personnalité pour ces deux types d'erreurs. Cependant, pour les fautes lexicales, plus précisément pour le trait de personnalité *éducation*, les résultats de l'ANOVA factorielle ont montré une forte significativité pour la variable indépendante de genre ($F(1,54)=11,028$; $p=0,002$), alors que pour les deux autres traits de personnalité, les résultats n'étaient pas significatifs. Ces résultats indiquent que pour le trait de personnalité *éducation*, les femmes jugent plus favorablement les textes contenant des erreurs lexicales que les hommes, avec des moyennes respectives de 1,84 et de 2,53. Pour les textes ne comportant pas de fautes, les ANOVA factorielles ont montré uniquement une significativité pour le trait de personnalité *énergique* ($F(2,54)=3,298$; $p=0,047$) pour la variable indépendante *tranches d'âge*. Toutefois, les tests *post-hoc* n'ont démontré aucune différence significative entre les groupes.

D'autre part, nous avons regardé si nos variables indépendantes influençaient le niveau de jugement pour les trois traits de personnalité confondus. Nous avons examiné ce phénomène pour chacun des quatre types d'erreurs. Nous avons effectué les moyennes des notes attribuées aux auteurs pour chaque variable et les avons compilées dans les graphiques de la figure 2. Plus la note se rapproche de 1, plus le jugement est favorable.

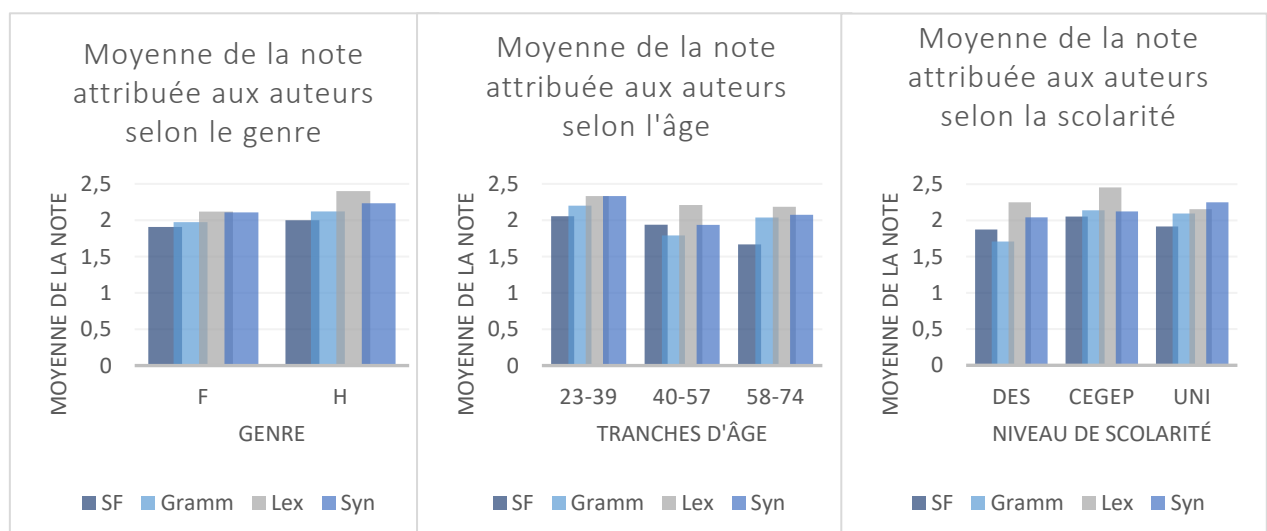


Figure 2. Moyennes des notes attribuées aux auteurs selon les variables sociodémographiques.

Encore une fois, en ce qui a trait aux fautes grammaticales et syntaxiques, les résultats des ANOVA factorielles n'étaient pas significatifs, alors que, l'ANOVA factorielle réalisée pour

le type d'erreur *lexical* s'est révélée significative pour les variables *genre* ($F(1,164)=16,896$; $p<0,001$) et *niveau d'études* ($F(2,164)=5,036$; $p=0,008$). Ainsi, les femmes jugent globalement plus favorablement les textes qui ont des fautes lexicales que les hommes, avec des moyennes respectives de 2,21 et de 2,40. Puis, les analyses post-hoc basées sur le critère *post-hoc* Scheffé ont démontré une différence significative entre le groupe diplôme universitaire et le groupe diplôme collégial ($F(2,164)=5,036$; $p=0,008$). Ceci signifie que les participants possédant un diplôme d'études universitaires évaluent globalement plus favorablement les auteurs de texte comportant des erreurs lexicales que les participants ayant un diplôme collégial, avec des moyennes respectives de 2,15 et de 2,46.

Concernant les textes qui ne comportent pas de fautes, la réalisation d'une ANOVA factorielle a permis de montrer une différence significative pour la variable *genre* uniquement ($F(1,164)=4,017$; $p=0,047$). Ainsi, les femmes jugent globalement plus favorablement les textes sans fautes que les hommes, avec des moyennes respectives de 1,91 et de 2.

Puis, afin de savoir s'il y a des différences significatives entre les types d'erreurs selon les jugements des participants par traits de personnalité, nous avons eu recours au test statistique de l'ANOVA à mesures répétées. Ce test est utile afin d'évaluer s'il existe des interactions significatives entre plusieurs facteurs intra sujet dans le but d'expliquer une réponse continue. Dans notre étude, ces tests n'ont pas donné de résultats significatifs. Dès lors, il n'y a pas de différences significatives entre les types d'erreurs dépendamment d'un trait de personnalité. D'ailleurs, nous avons également réalisé une ANOVA à mesures répétées pour chaque type d'erreurs indépendamment des trois traits de personnalité confondus, et les résultats ne sont pas significatifs. Cela montre que les types d'erreurs ne présentent globalement pas de différences significatives.

4.4. Perceptions

Notre sondage comportait deux questions portant sur la perception des participants quant à leur souci de l'orthographe, la première lorsqu'ils écrivent, et la seconde lorsqu'ils lisent. Encore une fois, une échelle de Likert à quatre niveaux a été utilisée.

Nous avons effectué des tests qui permettent de vérifier si les variables indépendantes *genre*, *niveau d'études* et *tranches d'âge* affectent significativement le niveau de perception des participants par rapport à l'orthographe. En raison de la distribution non normale de nos deux variables dépendantes, nous avons appliqué des tests non paramétriques. Pour la variable indépendante *genre*, composée de deux groupes, nous avons effectué des tests de Wilcoxon-Mann-Whitney, un pour chaque variable dépendante. Les résultats des deux tests n'étaient pas significatifs. Pour les variables indépendantes *niveau d'études* et *tranches d'âge*, étant donné qu'elles sont toutes les deux composées de trois groupes, nous avons appliqué des tests de Kruskal-Wallis, pour chacune des variables dépendantes. Les résultats des quatre tests n'étaient pas significatifs. Les moyennes des notes obtenues aux questions de perceptions ont été calculées pour chaque variable et compilées dans les graphiques de la figure 3. Plus la note se rapproche de 4, plus le répondant se dit soucieux de l'orthographe.

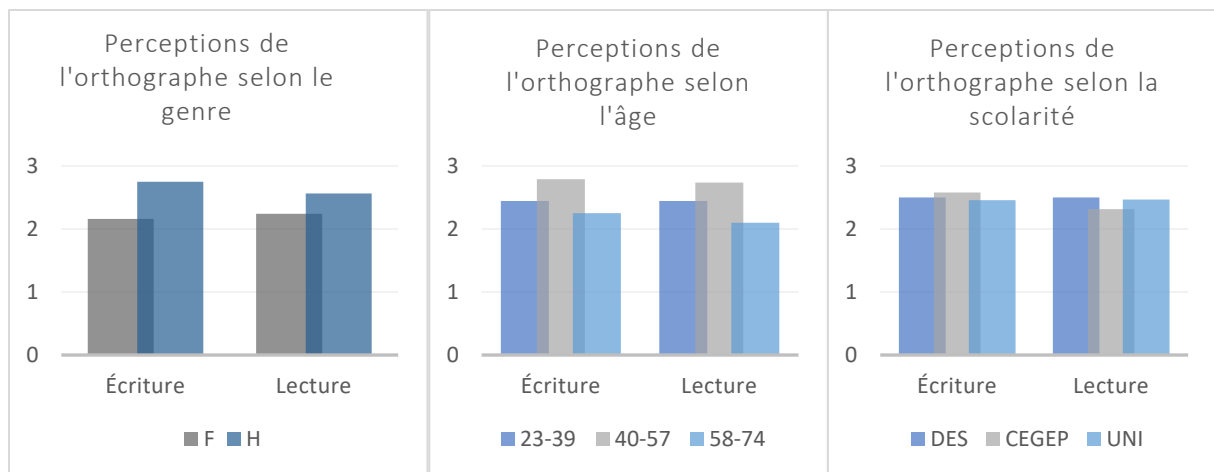


Figure 3. Moyennes des perceptions de l'orthographe selon les variables sociodémographiques.

Ces résultats expliquent qu'aucun facteur sociodémographique n'influence de manière significative le fait que les participants soient soucieux de l'orthographe lorsqu'ils écrivent ou bien lorsqu'ils lisent.

5. DISCUSSION

Même si la plupart des tests effectués ne fournissent pas de résultats significatifs, certains résultats attirent tout de même notre attention.

D'abord, le genre n'a fourni aucun résultat significatif pour les tâches 1 et 2, mais des informations intéressantes ont pu être tirées de la tâche 3. Selon nos analyses, les femmes, lorsqu'elles effectuent des jugements significativement différents de ceux des hommes, le font toujours plus favorablement que les hommes. Elles le font dans le cas des textes contenant des fautes lexicales et des textes sans fautes. Ces résultats significatifs ne semblent donc pas l'être pour répondre à notre question initiale, mais indiquent plutôt que les femmes auraient peut-être une tendance à être globalement plus clémentes que les hommes dans leurs jugements. Le cas échéant, les données que nous avons recueillies seraient le reflet d'une tendance plus générale qui ne s'applique pas seulement aux erreurs orthographiques. Soutschek A. *et al.* (2017) offrent une piste intéressante à cette réflexion. Leur recherche a montré que le processus de récompense des femmes s'active davantage que celui des hommes lorsqu'elles prennent des décisions prosociales (qui favorisent le bien-être psychologique et le réconfort d'autrui). Nos résultats pourraient être un reflet de ce mécanisme, puisqu'un jugement favorable à l'endroit d'une personne risque de l'affecter positivement comparativement à un jugement défavorable.

D'autre part, les établissements scolaires étant des institutions qui diffusent la norme prescriptive (dualité bonne/mauvaise réponse basée sur des ouvrages de référence), il serait attendu que les participants ayant un diplôme universitaire soient plus sensibles aux écarts à cette norme que ceux n'en ayant pas puisqu'ils y ont été soumis pendant plus longtemps. Selon Reinke et Ostiguy (2016), les personnes qui sont conscientes des formes linguistiques prescrites dans les établissements scolaires ont tendance à les adopter. Cependant, nos résultats montrent que les détenteurs de diplôme universitaire choisissent significativement moins les textes sans faute dans les tâches 1 et 2 et qu'ils évaluent globalement plus favorablement les auteurs de textes comportant des erreurs lexicales que les participants ayant un diplôme d'études

collégiales. D'autant plus que tous les participants ayant mentionné qu'ils avaient remarqué la présence d'erreurs orthographiques, mais qu'ils ne les avaient pas considérées dans leurs choix, sont détenteurs d'un diplôme universitaire. Voici des extraits de ces réponses :

(8) « J'apprécie qu'il y ait une certaine recherche; les fautes d'orthographe ou de syntaxe ne me dérangent pas trop en autant que ce soit compréhensible »

« Ensuite, même s'il y a quelques erreurs, je me dis qu'ils ont quand même un certain style. Une forme unique. »

« j'ai remarqué qu'il y avait des fautes d'orthographe et de syntaxe mais je me suis fier au contenu des textes que j'ai lu et non sur les fautes »

Cette tendance, bien que faible, pourrait éclairer sur un des effets d'un cursus scolaire plus long : on s'intéresse davantage aux fondements et au contenu d'un texte qu'à sa présentation et aux compétences orthographiques de son auteur.

En ce qui concerne l'évaluation des traits d'énergie et d'agréabilité, plusieurs répondants ont mentionné dans les questions ouvertes qu'il était difficile de les juger seulement en fonction d'un paragraphe, ce qui pourrait expliquer pourquoi peu de résultats significatifs sont ressortis de ces réponses. Il s'agit de traits de personnalité qui sont possiblement plus faciles à évaluer lorsque l'évaluateur se base sur des données orales. Nous préférons donc nous abstenir de tirer des conclusions quant au résultat significatif obtenu liant les variables d'âge et de jugement favorable au degré d'énergie de l'auteur, d'autant plus que la significativité est faible ($F(2,54)=3,298$; $p=0,047$).

Bien que les données quantitatives ne soient pas fortement révélatrices concernant la présence ou non de jugements orthographiques, les réponses aux questions ouvertes nous offrent tout de même des pistes qui valent la peine d'être explorées. Dans les tâches 1 et 2, 15,6% des réponses affirmaient que la présence de fautes d'orthographe avait influencé le choix des participants. Ces réponses montent à 37,9% pour la tâche 3. Le Tableau 5 montre le type de réponses obtenu.

Tâches 1-2	Tâche 3
« Il est difficile de passer outre les multiples fautes de grammaire et d'orthographe et d'uniquement retenir l'information transmise [...] ».	« Basé entre autre sur l'esprit de recherche, de syntaxe et l'orthographe. »
« Je trouve qu'elle est plus adéquate et moins de faute de français surtout »	« Certains textes ne parlaient pas de l'invention du beurre d'arachides, présentaient des histoires invraisemblables, avaient des fautes d'orthographe / grammaticales. »
« Pas de fautes. Insiste autant sur les qualités de l'ingrédient que des conseils pour en faire du pain. »	« La présence de fautes d'orthographe rend la lecture de certains textes désagréables et nuit à la crédibilité de certains textes, malgré qu'ils soient assez recherchés »

Tableau 5. Exemples de réponses obtenues mentionnant l'orthographe à la question « Qu'est-ce qui motive votre choix? » aux tâches 1, 2, et 3.

Il est à noter que la plupart des répondants qui ont mentionné la présence de fautes comme facteurs ayant influencé leurs choix ont également nommé d'autres facteurs. Pour les tâches 1 et 2, 35,2 % des participants disent avoir été convaincus par le contenu des items et 60,2%

disent s'être fiés à leurs opinions personnelles. Pour la tâche 3, 44,9% des répondants ont justifié leur choix par la qualité de l'information contenue dans les items. Ces observations montrent que la présence de fautes d'orthographe peut avoir un effet sur les jugements, mais que ceux-ci se basent davantage sur le contenu d'un texte. L'exemple soulevé en (4) montrait que le contenu d'un énoncé oral pouvait être totalement occulté lorsqu'il était exprimé dans une variété de langue jugée inadéquate. Blanchet (2016) parlait alors de discrimination qui prenait la forme d'agression, de mépris et même de haine dirigés envers l'émetteur de l'énoncé. Les données qualitatives obtenues dans notre étude nous permettent de constater que des énoncés ainsi que leurs auteurs ont été discriminés sur la base de la qualité de leur orthographe. Nous ne croyons cependant pas qu'il soit justifié d'utiliser des termes aussi tranchés que ceux de Blanchet pour définir cette discrimination, puisque les participants ont fourni des réponses nuancées dans lesquelles on peut déceler de l'agacement, mais aussi de la tolérance. Il est possible que la langue dans sa modalité écrite soit moins encline à recevoir des jugements glottophobiques que dans sa modalité orale, les fautes d'orthographe n'étant peut-être pas aussi saillantes qu'un « accent » ou une prononciation incorrecte.

5.1. Limites de l'étude

Les facteurs pouvant intervenir dans les résultats de notre étude étaient nombreux et très difficiles à contrôler. Il est donc impossible d'affirmer si les données quantitatives que nous avons reflètent réellement les jugements orthographiques ou s'ils ne sont pas plutôt redevables, par exemple, aux préférences personnelles des participants ou au style d'écriture et au contenu des items. Le Tableau 6 montre que pour le thème « terrain de soccer », l'item « naturel » a été beaucoup plus souvent choisi que les autres.

item	choix des participants
Gymnase	1
Naturel	21
Sable	4
Synthétique	9

Tableau 6. Choix des items dans le thème « Terrain de soccer ».

Il est possible, qu'indépendamment de la présence/absence de faute, que nos participants aient un intérêt plus marqué pour l'item « naturel » que pour les autres items, par exemple, parce qu'ils sont plus habitués avec ce type de terrain. D'ailleurs, il n'est pas non plus garanti que les répondants aient remarqué les erreurs puisqu'il ne leur était pas demandé de les relever. La faible significativité de nos résultats peut également provenir du fait que les variables évaluées (âge, genre et niveau d'études) n'étaient pas adéquates pour révéler des informations sur la question qui nous intéressait. En plus, la grande quantité de variables (types d'erreurs et variables sociodémographiques) rendait l'étude trop vaste, donc imprécise. Il aurait été plus révélateur de ne se concentrer que sur une seule de ces variables en cherchant, par exemple, si la longueur du parcours scolaire entraîne des répercussions sur les jugements orthographiques. Nous sommes également conscients que notre méthode n'était pas sans faille. D'abord parce que les répondants étaient pour la plupart issus de nos cercles sociaux. Aussi parce que même si nous avons établi un contexte informel, les participants demeuraient conscients qu'ils participent à une étude, ce qui a possiblement affecté la spontanéité de leur jugement naturel. D'ailleurs, l'étude était construite de façon à forcer les participants à poser un jugement, alors qu'ils n'en auraient peut-être porté aucun dans un contexte naturel.

5.2. Perspectives

Les réponses aux questions ouvertes nous semblent donc être les plus révélatrices en ce qui concerne la relation entre la présence de fautes d'orthographe et les attitudes linguistiques. La discrimination est peut-être un phénomène qu'il est difficile de quantifier. D'ailleurs, les travaux de Philippe Blanchet sur lesquels nous nous sommes appuyés dans les notions théoriques sont basés sur des observations de données strictement qualitatives.

Afin d'avoir des résultats plus révélateurs quant à la possible interaction entre la présence de fautes et la discrimination orthographique, la collecte de données dans un contexte naturel serait à considérer. Par exemple, plutôt que de passer un questionnaire individuel à nos participants, nous pourrions élaborer des groupes de discussion (focus group). Les membres du groupe sont souvent libres de parler et d'interagir les uns avec les autres dans le but d'explorer certaines opinions ou croyances. Ainsi, les interactions dans ces groupes permettent aux chercheurs d'obtenir des données qualitatives de plusieurs participants.

6. CONCLUSION

Dans un contexte de marché linguistique, les productions linguistiques sont hiérarchisées en fonction de leur valeur. Plus une production se rapproche des formes linguistiques valorisées, plus elle s'élèvera dans la hiérarchie du marché. L'inverse s'applique également : un énoncé qui ne rejoint pas les standards de communication établis obtiendra une considération moindre. Sachant que le français québécois possède un standard (système de référence) orthographique, il serait probable que les énoncés écrits ne respectant pas ce système de référence soient dévalorisés, comme le prévoient les dynamiques du marché linguistique. Ce type de marché n'est pas structuré par des chiffres, mais plutôt par des attitudes, et bien que ces attitudes soient déclenchées par des productions langagières, elles peuvent s'appliquer à des facteurs extralangagiers. Ce faisant, nous avons voulu savoir si les locuteurs qui produisent des énoncés écrits qui ne respectent pas le système de référence sont également dévalorisés. Afin d'y arriver, nous avons regardé si certains types d'erreurs orthographiques ou si certains facteurs démographiques provoquaient davantage de jugements discriminatoires au Québec. Les résultats nous ont notamment indiqué que les femmes effectuent globalement des jugements plus cléments que ceux des hommes. Nos résultats ont aussi démontré que les textes les plus choisis par nos participants sont ceux qui ne présentent aucune faute, sauf pour le groupe de diplômés universitaires, qui eux, choisissent moins les textes sans fautes, en plus d'évaluer plus favorablement les textes contenant des erreurs lexicales. Bref, l'évaluation des attitudes linguistiques de 60 participants a offert peu de résultats statistiquement significatifs, mais a tout de même permis de constater que la présence d'erreurs orthographiques, lorsque remarquée, pouvait avoir un impact sur le jugement porté sur l'auteur d'un texte.

ANNEXE 1 : Exemple du questionnaire

Les habitudes de lecture des Québécois·e·s

Merci de prendre le temps de répondre à ce sondage organisé dans le cadre de notre projet de recherche réalisé à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Vos réponses sont précieuses puisqu'elles nous permettront de mieux comprendre les habitudes de lecture des Québécois·e·s.

Ce sondage ne devrait vous prendre qu'une dizaine de minutes et vos réponses seront traitées de façon totalement anonyme.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes questions concernant ce sondage. Vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes : bergeron.claudine.4@courrier.uqam.ca et busque.aleksandre@courrier.uqam.ca

Nous vous remercions à l'avance de votre participation.

Claudine Bergeron, étudiante au baccalauréat en linguistique à l'UQAM

Aleksandre Busque, étudiant au baccalauréat en linguistique à l'UQAM

En appuyant sur le bouton suivant, vous consentez à ce que les réponses que vous fournirez dans le présent sondage soient utilisées aux fins de cette recherche.

Démographie

1. Quel âge avez-vous ?
2. À quel genre vous identifiez-vous ?
 - a. Femme
 - b. Homme
 - c. Non-binaire
 - d. Autre
 - e. Préfère ne pas répondre
3. Quel est votre niveau d'étude ?
 - a. Inférieur au diplôme d'études secondaires
 - b. Diplôme d'études secondaire ou équivalent
 - c. Diplôme d'études collégiales
 - d. Diplôme d'études universitaires

Mise en contexte

*Le questionnaire auquel vous vous apprêtez à répondre se construit en trois parties. Chacune de ces parties est élaborée de façon à recréer l'environnement d'**un forum en ligne**. Vous devez donc considérer chaque texte que vous lirez comme une entrée que vous pourriez lire dans un forum en ligne.*

Dans la première partie, une question sera posée. Elle sera suivie de quatre réponses, toutes sous forme d'entrée de forum. Vous devrez choisir laquelle de ces entrées vous semble être la plus adéquate pour répondre à la question.

La deuxième partie est construite de la même façon.

Pour la troisième partie, quatre entrées de forum vous seront présentées. Après la lecture de chacune d'elles, vous devrez répondre à trois questions à choix multiples.

Merci!

PARTIE 1

Vous voulez construire un banc extérieur et vous vous demandez quel matériau vous devriez utiliser. Vous posez donc la question sur un forum en ligne.

Voici les quatre réponses que vous obtenez :

Banc en palettes

Pour ma part, j'ai construit le banc de ma cour avec des palettes parce qu'elles peuvent facilement se trouver gratuitement et qu'elles sont légères. Par contre, étant donné qu'elles ne sont pas traitées, il faut les protéger si vous voulez installer votre banc à l'extérieur. Quand j'ai construit le mien il y a cinq ans, je l'ai simplement sablé et verni et il résiste bien. La construction demande aussi un peu plus de manipulations qu'avec des planches achetées en quincaillerie parce qu'une partie des palettes doit être démontée.

Banc en ballots de paille

Une bonne idée originale et écologique serait de construire un banc avec des ballots de paille. Il est possible d'en trouver en allant directement chez un agriculteur. Certains centres de jardinage en offrent également. Même s'il sont moins durables que les bancs en bois, les ballots sont assez pratiques parce qu'ils ont déjà la forme voulue, donc aucun besoin d'outils ou d'aptitudes en construction. Pour plus de confort, j'ai mis des coussins d'extérieur, ce qui évite d'être en contact direct avec la paille.

Banc avec des blocs de béton

Il est possible de construire un banc avec des blocs de béton troués. Les blocs sont posés de chaque côté du banc on utilise des planches de 4" X 4" qu'on n'insère simplement dans les trous. Le résultat est assez solide et durable si le bois utilisé est de bonne qualité et qui est bien traité. J'ai utilisé du pin pour mon banc, mais je sais que d'autres personnes l'ont fait avec du chêne ou cèdre. Il faut aussi poser un coussin sur les 4" X 4", sinon le banc est pas très confortable.

Banc en pruche

Si tu as accès à des outils de base comme une scie ronde et une perceuse, je te recommande fortement de construire un banc en pruche, aussi connu sous le nom de « bois de grange ». C'est un bois qui vieillit très bien à l'extérieur et qui donne un petit aspect rustique au décor. J'ai construit le mien en utilisant seulement une planche de 2" X 12" et une planche de 4" X 4". Même si je n'avais jamais vraiment fait de construction, j'ai trouvé ça facile et amusant.

Laquelle de ces entrées semble offrir la meilleure réponse à la question?

- Banc en palettes
- Banc en ballots de paille
- Banc avec des blocs de béton
- Banc en pruche

Pourquoi avez-vous choisi cette réponse ?

PARTIE 2

Vous avez envie de fabriquer votre propre pain et vous vous demandez quelle farine utiliser. Vous posez la question sur un forum en ligne.

Voici les réponses que vous obtenez :

Farine de sarrasin

Depuis quelques années, j'utilise de la farine de sarrasin pour faire mon pain, ce qui lui donne un goût de noisète très prononcé. Contrairement aux pains à base de farine de blé, la farine de sarrasin se digère facilement grâce à sa grande teneur en fibres. Aussi, cette farine ne contient pas de gluten, alors c'est une bonne option pour les personnes qui y sont intolérantes. Toutefois, étant dépourvue de gluten, cette farine ne lève pas le pain à la cuisson, alors il faut l'associer à d'autres farines plus neutres pour la rendre plus légère.

Farine d'épeautre

Je me sers de farine d'épeautre pour faire mes pains. Cette farine donne au pain un léger goût de noix. C'est un aliment très énergétique, il s'agit de la céréale qui contient le plus de protéines. D'ailleurs, cette forte teneur en protéines est assez rare chez les végétaux. C'est donc un excellent ingrédient afin de substituer les protéines d'origine animale. La réalisation du pain nécessite une attention particulière, tu dois t'assurer de bien suivre la recette et le temps de pétrissage, sinon le pain risque de s'émietter facilement après la cuisson.

Farine de seigle

Dans ma recette de pain, j'utilise de la farine de seigle. Cette farine est légèrement plus sucrée que la farine de blé et elle offre au pain une couleur foncée. Le seigle est une céréale riche en antioxydants. Alors, sa consommation protège des maladies cardiovasculaires, de certains cancers, d'autres maladies liées au vieillissement. La teneur en gluten de cette farine permet de réaliser des pains qui gonflent facilement. Cependant, ces pains peuvent ne pas convenir aux personnes intolérantes au gluten.

Farine d'avoine

L'utilisation de la farine d'avoine est tout à fait possible afin de produire du pain. Ce type de farine donne un goût de noisette au pain et lui procure une texture moelleuse. L'avoine contient des fibres qui ont la propriété de gonfler lors de la digestion, ce qui aide au sentiment de satiété. Cet aliment est donc intéressant dans le cadre d'un régime. La consommation du pain à l'avoine doit être faite avec modération. Lorsque j'en mange trop, j'ai des ballonnements gastriques.

Laquelle de ces entrées semble offrir la meilleure réponse à la question?

- Farine de sarrasin
- Farine d'épeautre
- Farine de seigle
- Farine d'avoine

Pourquoi avez-vous choisi cette réponse ?

PARTIE 3

Mise en contexte

Vous souhaitez consulter un forum en ligne afin d'en apprendre davantage sur l'invention du beurre d'arachide.

Lisez les quatre histoires concernant l'invention du beurre d'arachide et répondez aux questions pour chacune des histoires.

L'hydrogénation

Dans les années 1890, le beurre d'arachide était pas hydrogéné. Le seul type de beurre d'arachide qui existait était naturel, c'est-à-dire que rien était retiré des arachides excepté la peau et le cœur. Du sel était également parfois ajouté. C'est en 1920 on a commencé à hydrogéner le beurre d'arachide, un processus qui permet la stabilisation du produit évite la séparation de l'huile et du solide. La popularité du beurre d'arachide hydrogéné a grimpé entre les années 1920 et 1960, années qu'il était difficile de s'en procurer du naturel. Depuis les années 1970, on observe un regain d'enthousiasme pour la version naturelle.

L'auteur·trice de ce texte est :

Éduqué·e	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Non éduqué·e
Agréable	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Désagréable
Énergique	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Paresseux·se

John Harvey Kellog

John Harvey Kellog est parfois considéré comme le premier inventeur du beurre d'arachide. Phisicien de formation, il était également superintendant de la Western Health Reform Institute. À la recherche d'une alternative protéinée sans viande et facile à manger pour des passients qui avaient de la difficulté à mastiquer, Kellog aurait commencé à moudre des arachides afin d'en former une pâte. En novembre 1895, il a déposé une première demande

de brevès pour son invention. Le procédé qu'il utilisait alors afin d'obtenir sa pâte de noix consistait à faire bouillir les arachides pendant plusieurs heures plutôt qu'à les faire rôtir.

L'auteur·trice de ce texte est :

Éduqué·e	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Non éduqué·e
Agréable	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Désagréable
Énergique	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Paresseux·se

George Bayle

En 1888, George Bayle a fondé la compagnie George A. Bayle Company qui fabriquaient des collations comme des bretzels et des croustille. Il fabriquait également une sorte de pâte de fromage en pot. Un client lui aurait suggéré d'ajouter des noix à cette pâtes de fromage. Le produit n'a pas eu beaucoup de succès, mais la pâte de noix elle-même aurait été en demande. Selon cette version, Bayle aurait été le premier inventeur à commercialiser le beurre d'arachide comme un aliment de tout les jours, non associé à des visées médicales. Cette hypothèse n'est toutefois fondée que sur des témoignages non officielles et est source de débats.

L'auteur·trice de ce texte est :

Éduqué·e	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Non éduqué·e
Agréable	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Désagréable
Énergique	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Paresseux·se

Produit de luxe

À la fin du 19e siècle, le beurre d'arachide était considéré comme un aliment de luxe associé aux classes sociales aisées. Les salons de thé et les restaurants chics affichaient fièrement qu'ils servaient leurs salades, leurs soupes et leurs sandwiches accompagnés de beurre d'arachide. Cette réalité a rapidement changé lorsque le prix des arachides a diminué, au début du 20e siècle. Puisque le beurre d'arachide n'était plus difficile à se procurer, il est passé de produit de luxe consommé par les classes supérieures à produit de base utilisé par les classes inférieures. Cette grande accessibilité a contribué à la croissance rapide de l'industrie.

L'auteur·trice de ce texte est :

Éduqué·e	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Non éduqué·e
Agréable	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Désagréable
Énergique	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Paresseux·se

Pourquoi avez vous fait ces choix?

Je suis très soucieux-se de l'orthographe lorsque **j'écris** un texte.

Je suis très soucieux-se de l'orthographe lorsque **je lis** un texte.

RÉFÉRENCES

- Aléong, S. (1983). Normes linguistiques, normes sociales : une perspective anthropologique. Dans Bédard, É. et Maurais, J. (dir.), *La norme linguistique*. Conseil supérieur de la langue française. https://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplusplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pubf101/f101p3.html
- Bigot, D. (2021). *Le bon usage québécois : Étude sociolinguistique sur la norme grammaticale du français parlé au Québec*. Presses de l'Université Laval.
- Bigot D. et Papen, R. (2013). Sur la « norme » du français oral au Québec (et au Canada en général). *Langage et société*, 146, 115-132. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-4-page-115.htm>
- Blanchet, P. (2016). *Discriminations: combattre la glottophobie*. Textuel.
- Boivin, M.-C. et Pinsonneault, R. (2018). Les erreurs de syntaxe, d'orthographe grammaticale et d'orthographe lexicale des élèves québécois en contexte de production écrite. *Revue canadienne de linguistique appliquée*, 21(1), 43-70. <https://www.erudit.org/en/journals/cjal/2018-v21-n1-cjal03922/1050810ar.pdf>
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Fayard
- Bourhis, R. et Carignan, N. (2010). Le linguicisme au Québec et au Canada. Dans Germain, Annick. (dir.). *Nos diverses cités*, Citoyenneté et immigration Canada.
- Cajolet-Laganière, H. (2021). L'essor d'une norme endogène au Québec : l'exemple du dictionnaire Usito, *Gragoatà*, 26(54), 105-138. <https://periodicos.uff.br/gragoata/article/view/46376/28354>
- Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. (2001). *Le français, une langue pour tout le monde*. Gouvernement du Québec. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/50668?docref=tw2NY8N9abvS_ZjPBatGUG
- Croissant, Y. (2020). Estimation of Random Utility Models in R: The mlogit Package. *Journal of Statistical Software*, 95(11), 1-41. <https://www.jstatsoft.org/article/view/v095i11>
- De Villers, M.-È. (2005). *Le vif désir de durer : Illustration de la norme réelle du français québécois*. Québec Amérique.
- Drouailière, L. (2014). L'orthographe dans le recrutement : critère implicite de sélection à l'embauche des jeunes. *Communication et organisation*, 46, 279-292. <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/4822#quotation>
- Gouvernement du Québec. (2021, 13 octobre). *Conséquences des stéréotypes sur le développement*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement#c60817>

- Guertin, M. (2017). Variation sociophonétique dialectale et stylistique : quelle est la langue cible en français langue seconde à Montréal ? *Arborescences*, 7, 67-89. <https://www.erudit.org/en/journals/arbo/2017-n7-arbo03935/1050969ar.pdf>
- Kircher, R. (2009). *Language attitudes in Quebec: a contemporary perspective*. [Thèse de doctorat, University of London]. <https://qmro.qmul.ac.uk/xmlui/bitstream/handle/123456789/497/KIRCHERLanguageAttitudes2010.pdf?sequence=1>
- Lambert, W. E., R. C. Hodgson, R. C. Gardner et S. Fillembaum. (1960). Evaluation reaction to spoken language. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60(1), 44-51. <https://psycnet-apa-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/fulltext/1960-07642-001.pdf>
- Laur, E. (2008). *Contribution à l'étude des perceptions linguistiques. La méthodologie des faux-couples revisitée*. Québec : gouvernement du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1786403>
- Lasagabaster, D. (2006). Les attitudes linguistiques : un état des lieux. *ÉLA. Études de linguistique appliquée*, 144, 393-406. <https://www.cairn.info/revue-ela-2006-4-page-393.htm?contenu=article>
- Llamas, C., Mullany, L. et Stockwell, P. (2006). *The routledge companion on sociolinguistics*. Taylor & Francis Group. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/reader.action?docID=274422>
- Maurais, J. (2008). *Les Québécois et la norme : L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*. Office québécois de la langue française.
- Meney, L. (2017). *Le français québécois entre réalité et idéologie : Un autre regard sur la langue*. Presses de l'Université Laval.
- Mortamet, Clara. (2018). *Pour une sociolinguistique de l'orthographe*. [Thèse de doctorat], Université de Rouen.
- Pillon, A. (1997). Sexe. Dans M.L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique, concepts de base* (258-265). Belgique : Mardage
- Poplack, S. (2015). Norme prescriptive, norme communautaire et variation diaphasique. Dans Kragh, Kristen & Lindschouw, Jan (éd.), *Variations diasystématiques et leurs interdépendances*. Société de linguistique romane, 293-319. <http://www.sociolinguistics.uottawa.ca/shanapoplack/pubs/articles/Poplack2015DIA.pdf>
- Reinke, K. et Ostiguy, L. (2016). *Le français québécois d'aujourd'hui*. De Gruyter.
- Remysen, W. (2011). L'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise. *Langage et société*, 135, 47-65. https://www.usherbrooke.ca/crifuq/fileadmin/sites/crifuq/contributions/Remysen_Langage.pdf

- Sautot, J.-P. (2003). Construction de la norme orthographique : quelques avatars pédagogiques. *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, L'orthographe, une construction cognitive et sociale, 9, 109-119. https://www.persee.fr/doc/dsedu_1296-2104_2003_num_9_1_990
- Sherman, T. et Švelch, J. (2015). "Grammar Nazis never sleep": Facebook humor and the management of standard written language. *Language Policy*, 14, 315–334. http://languagemanagement.ff.cuni.cz/system/files/documents/Sherman_Svelch_LP_published_version.pdf
- Smith, E. V., Wakely, M. B., de Kruif, R. E. L. et Swartz, C. W (2003). Optimizing Rating Scales for Self-Efficacy (and Other) Research. *Educational and Psychological Measurement*, 63(3), 369-391. <https://journals-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/pdf/10.1177/0013164403063003002>
- Soutschek, A., Burke, C.J., Raja Beharelle, A. *et al.* (2017) The dopaminergic reward system underpins gender differences in social preferences. *Nat Hum Behav* 1, 819–827 (2017). <https://doi.org/10.1038/s41562-017-0226->
- Thibault, P. (1997). Âge. Dans M.L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique, concepts de base* (20-26). Belgique : Mardage
- Trimaille, C. et Vernet, S. (2021). Marché linguistique. *Langage et société*, 229-232. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-229.htm#:~:text=1La%20notion%20de,des%20valeurs%20diff%C3%A9rentielles%20et%20distinctives.>
- Université de Sherbrooke (2021). *L'orientation normative*. <https://www.usherbrooke.ca/usito/lorientation-normative/>
- Zahn, C. J. et Hopper, R. (1985). Measuring Language Attitudes : The Speech Evaluation Instrument. *Journal of Language and Social Psychology*, 4(2), 113-123. https://www.researchgate.net/profile/Christopher-Zahn/publication/247744050_Measuring_Language_Attitudes_The_Speech_Evaluation_Instrument/links/5e98db3592851c2f52a9e33e/Measuring-Language-Attitudes-The-Speech-Evaluation-Instrument.pdf